



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
LOT-ET-GARONNE



Dispositif Local d'Accompagnement



**Associations employeuses,
Structures de l'Économie Sociale et Solidaire.**

Un appui de proximité pour consolider et développer vos activités créatrices d'emplois.

Un dispositif public national, décliné et financé sur chaque département :
www.info-dla.fr



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN RÉSEAU

1. Accueil

Premier échange avec la structure employeuse et analyse de la pertinence d'une intervention DLA ou orientation vers des partenaires.



2. Accompagnement : diagnostic

Entretiens approfondis avec la structure, collecte d'informations, identification des problématiques et élaboration d'un plan d'accompagnement, avec les partenaires de la structure.



3. Accompagnement : ingénierie

Mise en oeuvre et suivi du plan d'accompagnement pouvant inclure des prestations de conseil (dites « ingénieries ») individuelles ou collectives ou des actions conduites par d'autres acteurs de l'accompagnement.



4. Accompagnement : bilan et suivi

Bilan de l'accompagnement avec la structure, et analyse des résultats.



LE DLA ? POUR QUOI FAIRE ?



- Réflexion autour d'un projet associatif en vue d'un développement
- Mise en place d'outils de gestion de l'activité
- Appui à l'organisation interne, à une meilleure gouvernance
- Diversification des activités et stratégie de développement
- Un projet de coopération entre plusieurs structures

Contact : votre chargée de mission DLA - BGE Lot-et-Garonne

Sophie Bruneau
rue du Trech - ZAC Agen Sud - 47 000 Agen
05 53 66 20 50 - 05 53 66 43 71 - dla47@creer.fr